

Lettre ouverte à M. le directeur régional

Toulouse, le 5 mai 2020

Objet : convocation d'une réunion informelle en présentiel en période de confinement

Monsieur le directeur régional,

Vous avez fait adresser, hier soir, à 18h16, le message suivant à l'ensemble des représentants des personnels :

Bonsoir à tous,

De la part de Hugues Perrin,

Comme je m'y étais engagé, je vous convie, si vous souhaitez y participer, à un groupe de travail sur le déconfinement qui se tiendra demain, mardi 5 mai 2020 de 16h00 à 18h00 salle des capitouls en présentiel.

Seront présents, outre Isabelle Skillooski à qui j'ai confié le pilotage du groupe de travail, Paul Chatail, Christel Carpezat, Marie-Christine Delhom et Eric Lorand.

Pour tenir compte des règles sanitaires et notamment la règle de distanciation de 2 mètres entre deux personnes, seuls deux représentants par organisation syndicale pourront être invités.

Si la réunion en présentiel ne pouvait se tenir, sous réserve d'une demande expresse de toutes les organisations syndicales, bien entendu, je n'exclus pas que cette réunion se fasse sous la forme de conférence téléphonique mais avec les contraintes propres à ce type d'organisation.

***Différents projets** de documents vous seront adressés d'ici demain midi pour guider les débats et sur lesquels nous pourrions revenir.*

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- Méthodologie de reprise : calendrier des points de rencontre*
- Respect des règles sanitaires : méthodologie suivie (état des lieux des plans élaborés, retours de l'ISST si tel est le cas, exemple de plan transmis)*
- Conditions de reprise : Prestations de ménage niveau 1 et niveau 2*
- Plan de retour d'activité*
- Organisation du présentiel : empêchés, télétravail, rotation à mettre en place*
- Accès aux services de restauration : point d'étape*
- Accueil du public*
- Modalités d'organisation des réunions*
- Montée en puissance sur le PRA*

Bien cordialement

Nous ne vous ferons pas l'affront de penser que vous avez raté cet extrait du discours du 28 avril du premier ministre-repris par le quotidien Ouest France :

« Les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés seront limités à 10 personnes », pour le début du déconfinement progressif, a fait savoir le chef du gouvernement. **« D'une façon générale, il nous faut éviter les rassemblements qui sont autant d'occasions de propagation du virus ».**

De ce que nous en avons compris, il s'agissait des mesures préconisées dans la phase de déconfinement progressif, dont le début est, semble-t-il, fixé au 11 mai.

Alors, compte tenu des difficultés de la période, passons le fait que vous nous adresserez les documents préparatoires (potentiellement nombreux au vu de l'ordre du jour) dans la matinée de ce jour, passons le fait qu'un certain nombre de nos militants (dont aucun n'est permanent) soient potentiellement inscrits au PCA de leur service, passons le fait que vous nous aviez annoncé ce mardi une conférence téléphonique « classique », nous avons un peu de mal à comprendre, comment, soudainement, en plein confinement, nous sommes invités, du jour au lendemain, en présentiel, à un groupe de travail, avec un effectif potentiel de quatorze personnes (si tout le monde se déplace).

Comment comprendre qu'en plein confinement, vous fassiez déplacer quatorze collègues, possiblement confinés chez eux, en télétravail ou en autorisation d'absence, pour une réunion de deux heures au centre de Toulouse alors que, même la semaine prochaine, cette réunion sera toujours interdite.

Comment imaginer que vous puissiez écrire sans malice : *« Si la réunion en présentiel ne pouvait se tenir, **sous réserve d'une demande expresse de toutes les organisations syndicales**, bien entendu, je n'exclus pas que cette réunion se fasse sous la forme de conférence téléphonique mais avec les contraintes propres à ce type d'organisation » ?*

Alors, M. le directeur régional, nous vous le disons solennellement, nous ne serons pas de ceux qui se prêterons à ce chantage irresponsable. Visiblement, seul le fait de cocher la case « dialogue social » vous préoccupe.

Nous resterons en cohérence avec ce qui anime notre conduite depuis le début de la pandémie. Nous serons respectueux des consignes de confinement qui, comme le martèlent les médecins, sont seules (avec les masques que l'administration ne veut pas nous fournir pour aller travailler) à pouvoir limiter le nombre de morts dus au Covid (que les modélisations annoncent pour la France entre 60 000 et 80 000).

Mais, si vous reveniez à la raison dans la journée, nous vous suggérons d'organiser cette réunion jeudi prochain, afin de nous permettre de prendre connaissance des documents dans un laps de temps raisonnable et de pouvoir y représenter les intérêts des personnels qui nous ont élus.

Dans un cas comme dans l'autre, nous ne manquerons pas de nous exprimer sur les mesures que vous allez mettre en œuvre à compter de lundi prochain et à assurer le soutien nécessaire aux collègues qui en manifesteront le besoin.

Salutations militantes,

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL



Secrétaires CGT Finances publiques 31